

cmss

www.cmss-lescoteauxdusoleil.ch

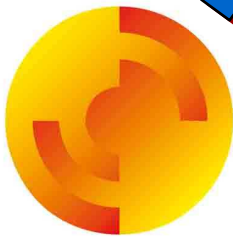


CMS

Centre Médico-Social
subrégional du Val d'Hérens
1982 Euseigne



Centre médico-social régional Valais-Hérens-Comthey



CENTRE MEDICO-SOCIAL SUBREGIONAL DU COTEAU
Arbaz
Ayent
Grimisuat
Savièse



cms
Région de Sion

Rapport d'activité 2017

TABLE DES MATIERES

1. Message du Coordinateur	Page 2
2. Coordonnées des CMS	Page 3
3. Organigrammes	Pages 4 à 9
4. Dotation en personnel	Page 10
5. Aide et soins à domicile	Pages 11 à 13
7. Aide sociale	Page 14
8. Entraide bénévole	Pages 15 à 16
9. Service régional d'ergothérapie	Pages 16 à 17
10. Comptes	Pages 18 à 19

1. Message du coordinateur

L'année 2017 marque les 20 ans de l'Association du CMS régional Sion-Hérens-Conthey. A ce stade de son existence, notre entité atteint l'âge de la maturité, tout en gardant l'énergie de sa jeunesse. Cette maturité nous a permis de prendre la pleine mesure des nombreux défis que devront relever les CMS dans les 25 prochaines années, et de prendre conscience de la nécessaire évolution de notre modèle d'organisation.

En effet, les exigences accrues des collectivités publiques en termes d'efficience et de mise en œuvre des mandats confiés, l'émergence d'une concurrence privée, la complexité grandissante des prestations, ainsi que l'augmentation inéluctable du volume de ces dernières, rendent nécessaire une révision du modèle d'organisation du centre médico-social régional de Sion-Hérens-Conthey.

Un comité de pilotage (COFIL), constitué des présidences et directions des CMS subrégionaux, porte la responsabilité de ce projet de réorganisation. Il a ainsi été décidé que d'ici au 1er janvier 2020, le CMSR adopte un modèle juridique et organisationnelle unique, en collaboration avec les collectivités publiques, sans effet sur le lieu de prise en charge des personnes, et en tenant compte des spécificités locales. Cette démarche vise à faire du futur CMSR un interlocuteur significatif, avec des processus uniformisés axés sur le développement de compétences et l'efficience. Dans ce même esprit, il nous appartient également de porter le souci constant d'information et de conviction auprès de nos instances politiques.

L'exercice écoulé a vu également la mise en œuvre des contrats de prestations qui nous lient dès 2018 au canton, et qui viennent compléter le mandat de prestations déjà en place. A travers ces contrats, tant pour le domaine « santé » que « social », l'Etat fixera désormais chaque année des objectifs quantitatifs et qualitatifs. Il s'agira pour les CMS de veiller à l'atteinte de ces objectifs, de telle sorte que le versement de l'entier des subventions cantonales puisse être garanti. Ce changement de paradigme confirme encore la nécessité de mutualiser nos forces et minimiser nos lacunes à travers une organisation régionale beaucoup plus intégrée.

Au-delà des contraintes législatives et financières, la priorité du CMSR reste la même : offrir à la population des prestations de qualité, avec le souci permanent de répondre efficacement aux besoins requis. Ce travail de longue haleine est assumé au quotidien par des bénévoles dévoués, des professionnels compétents et motivés, soutenus et encadrés de manière efficace par les différents responsables. Qu'ils en soient ici tous chaleureusement remerciés. Ces remerciements s'adressent également aux communes partenaires et au Comité du CMSR qui soutiennent activement le développement de notre institution.

Sion, mai 2017

Le Coordinateur
David Roux

2. Coordonnées et adresses

2.1. Membres du Comité de direction du CMSR

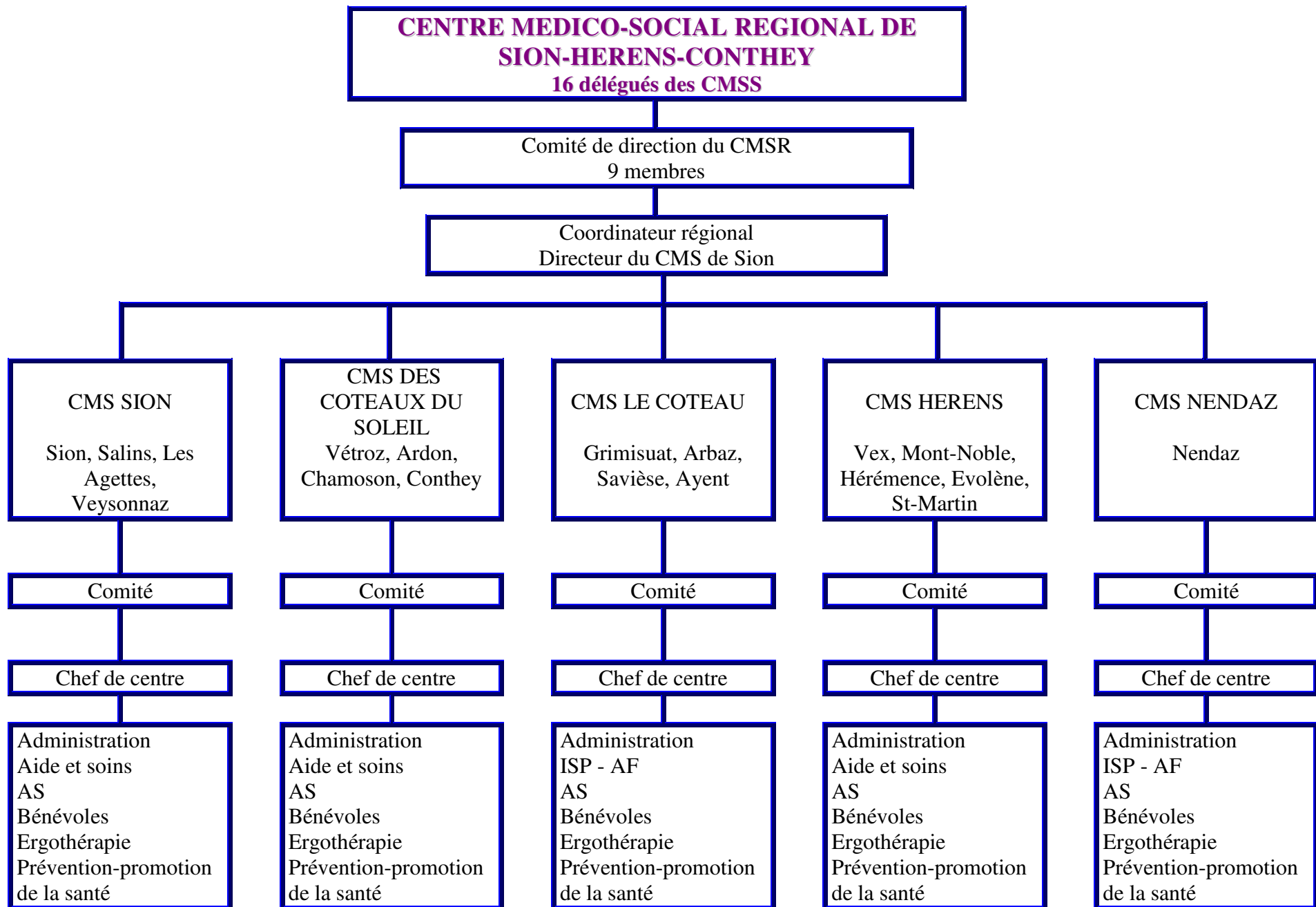
Nom	Prénom	Fonction	Adresse	Localité
Nendaz	Philippe	Président CMSR et CMS Hérens	Rue du Vieux-Village 7	1987 Hérémente
Antonin	Alexandre	Directeur Caritas Valais	Rue de Loèche 19	1950 Sion
Chappot	Florian	Président CMS Sion	Av. de Tourbillon 62	1950 Sion
Eggs	Christian	Médecin		1983 Evolène
Fournier	Michel	Président CMS de Nendaz	Route de Coor 116	1996 Basse-Nendaz
Germanier	Christophe	Président CMS des Coteaux du Soleil	Route de Savoie 54	1975 St-Séverin
Solliard	Anne-Lise	Présidente CMS du Coteau	Rue de Saint-Germain 50	1965 Savièse
Roux	David	Coordinateur CMSR	Chemin des Perdrix 20	1950 Sion

2.2. Responsables des CMS subrégionaux

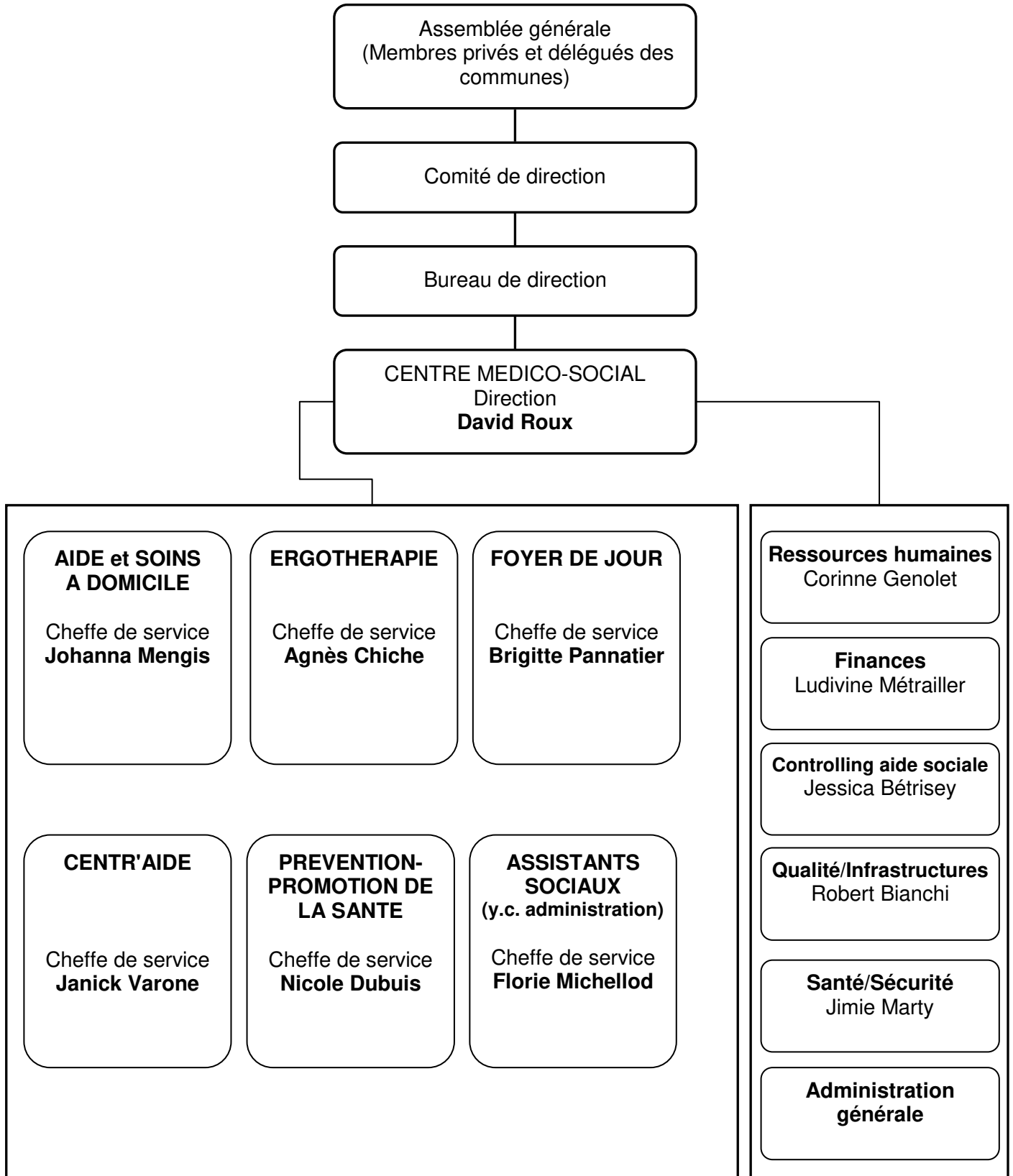
Centre médico-social	Direction	Adresse	Domicile
CMS de Sion et environs	Roux David	Chemin des Perdrix 20	1950 Sion
CMS des Coteaux du Soleil	Comby Pascal	Rue du Collège 1	1963 Vétroz
CMS du Coteau	Beney Christophe	Rte de Savièse 3A	1971 Grimisuat
CMS du Val d'Hérens	Giannoni Claire-Lise	Rte Principale 4	1982 Euseigne
CMS de Nendaz	Fournier Freddy	Rte de Nendaz 365	1996 Basse-Nendaz

2.3. Coordonnées des CMS subrégionaux

Centre médico-social	Téléphone	Fax	E-mail
CMS de Sion et environs	027 / 324.19.00	027 / 324.14.88	cmssion@cmsr-shc.ch
CMS des Coteaux du Soleil	027 / 345.37.00	027 / 345.37.02	cmssvetroz@cmsr-shc.ch
CMS du Coteau	027 / 399.28.10	027 / 399.28.11	cmsscoteau@cmsr-shc.ch
CMS du Val d'Hérens	027 / 281.12.91	027 / 281.12.33	cmssherens@cmsr-shc.ch
CMS de Nendaz	027 / 289.57.12	027 / 289.57.01	cmssnendaz@cmsr-shc.ch

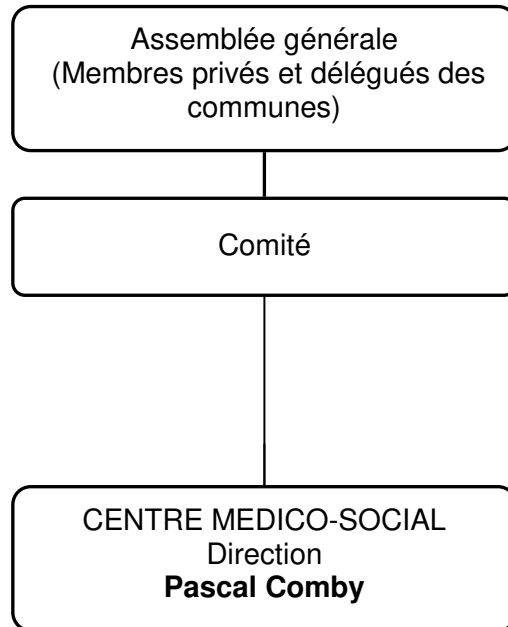


Organigramme Centre médico-social de Sion



Organigramme

Centre médico-social des Coteaux du Soleil



AIDE et SOINS A DOMICILE

Responsable

**Janique Rittiner
Balet**

ASSISTANTS SOCIAUX

Responsable

Céline Barras

ADMINISTRATION

Responsable

Pascal Comby

BENEVOLAT

ERGOTHERAPIE

Service régional

Organigramme Centre médico-social du Coteau

Assemblée générale
(Membres privés et délégués des communes)

Comité de direction

Bureau exécutif

CENTRE MEDICO-SOCIAL
Direction
Christophe Beney

SOINS INFIRMIERS

Responsable

Nathalie Délèze

**ASSISTANTS
SOCIAUX et
SECRETARIAT
SERVICE SOCIAL**
Référente
Maud Theler

ADMINISTRATION

Responsable

Christophe Beney

AIDE et SOINS DE BASE SIMPLE

Responsable

Patricia Neurohr

LOGISTIQUE

Evaluations ménage
Bénévolat
Matériel

Responsable
Marion Liand

ERGOTHERAPIE

Service régional

Organigramme

Centre médico-social du Val d'Hérens

Assemblée générale
(Membres privés et délégués des communes)

Comité de direction

Bureau de direction

CENTRE MEDICO-SOCIAL
Direction
Claire-Lise Giannoni

**AIDE ET SOINS A
DOMICILE**

Responsable

**Anaïs Cordelier-
Suze**

**ASSISTANTS
SOCIAUX**

Responsable

Gladys Theytaz

ERGOTHERAPIE

Service régional

ADMINISTRATION

Responsable

**Claire-Lise
Giannoni**

BENEVOLAT

Responsable

**Claire-Lise
Giannoni**

Organigramme Centre médico-social de Nendaz

Assemblée générale
(Membres privés et délégués des communes)

Comité de direction

Bureau exécutif

CENTRE MEDICO-SOCIAL
Direction
Freddy Fournier

SOINS INFIRMIERS

Responsable
Marie-Jo Fragnière

AIDE FAMILIALE

Responsable
**Anne-Brigitte
Charbonnet
Fournier**

ASSISTANTS SOCIAUX

Responsable
Pascal Praz

ADMINISTRATION

Responsable
Pascal Praz

BENEVOLAT

Coordination et
gestion par
l'administration

ERGOTHERAPIE

Service régional

4. Dotation en personnel du CMSR Sion-Hérens-Conthey de 2014 à 2017 (MOYENNE ANNUELLE)

		Sion	Coteaux du Soleil	Coteau	Hérens	Nendaz	REGION 2017	REGION 2016	REGION 2015	REGION 2014	
Infirmières	<i>Nbre de postes</i>	30.4	14.1	9.5	6.56	6.2	66.76	57.46	54.1	49.6	
	<i>Nbre personnes</i> ¹	49	30	20	16	10	125	109	120	99	
Aide familiale ²	<i>Nbre de postes</i>	61.5	19.7	16.8	9.9	5.5	113.4	105.41	96.7	89	
	<i>Nbre personnes</i> ¹	88	46	32	24	15	205	192	162	180	
Ass. sociaux	<i>Nbre de postes</i>	10.4	4.6	1.8	1.02	0.9	18.72	19.3	18.3	17	
	<i>Nbre personnes</i> ¹	14	12	3	2	2	33	37	35	31	
Administration	<i>Nbre de postes</i>	13.4	4.5	3.3	1.89	0.8	23.89	19.06	14.9	14.2	
	<i>Nbre personnes</i> ¹	17	14	7	4	2	44	34	27	27	
Coordination bénévole	<i>Nbre de postes</i>	1.3	0.6	0.3			2.2	1.9	2.05	2.25	
	<i>Nbre personnes</i> ¹	2	1	2			5	5	4	4	
Ergothérapie	<i>Nbre de postes</i>	2.7									
	<i>Nbre personnes</i> ¹	5									
TOTAUX 2017	<i>Nbre de postes</i>	119.7	43.5		19.37	13.4	227.67				
	<i>Nbre personnes</i>	175	103		46	29	417				
TOTAUX 2016	<i>Nbre de postes</i>	111.59	35.7	29	17.04	12.4		205.73			
	<i>Nbre personnes</i>	177	70	60	41	34		382			
TOTAUX 2015	<i>Nbre de postes</i>	98.3	31.17	29	15.4	10.8			188.35		
	<i>Nbre personnes</i>	163	63	59	39	29			353		
TOTAUX 2014	<i>Nbre de postes</i>	91	30.55	27.4	14.6	10.8				174.35	
	<i>Nbre personnes</i>	159	62	65	34	26				346	

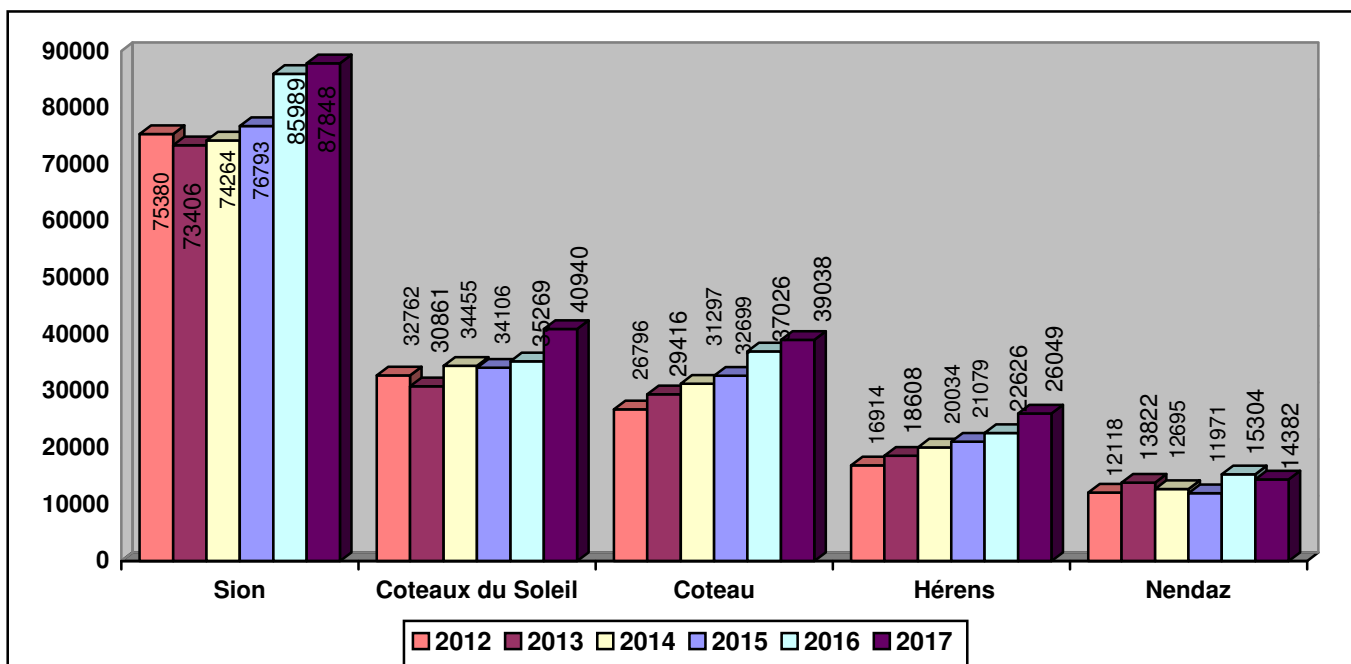
¹ Les nombres de personnes mentionnées comprennent également les employées engagées pour des remplacements.

² La dotation d'aide familiale comprend également les ASSC, les auxiliaires de vie et les auxiliaires de ménage, les apprentis ASSC, les infirmiers assistants avec fonction ASSC et les auxiliaires de repas.

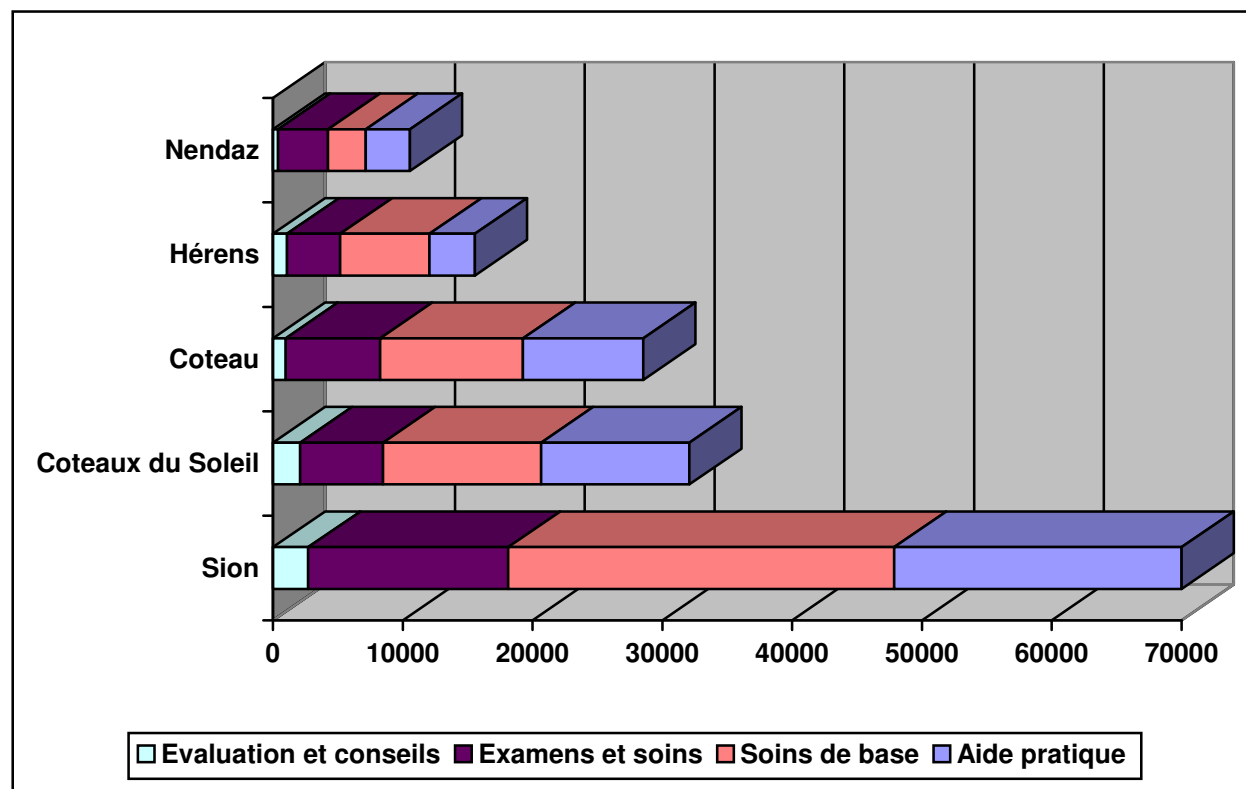
³ La dotation d'administration comprend également l'administration du service social et les stagiaires MPC.

5. AIDE ET SOINS A DOMICILE

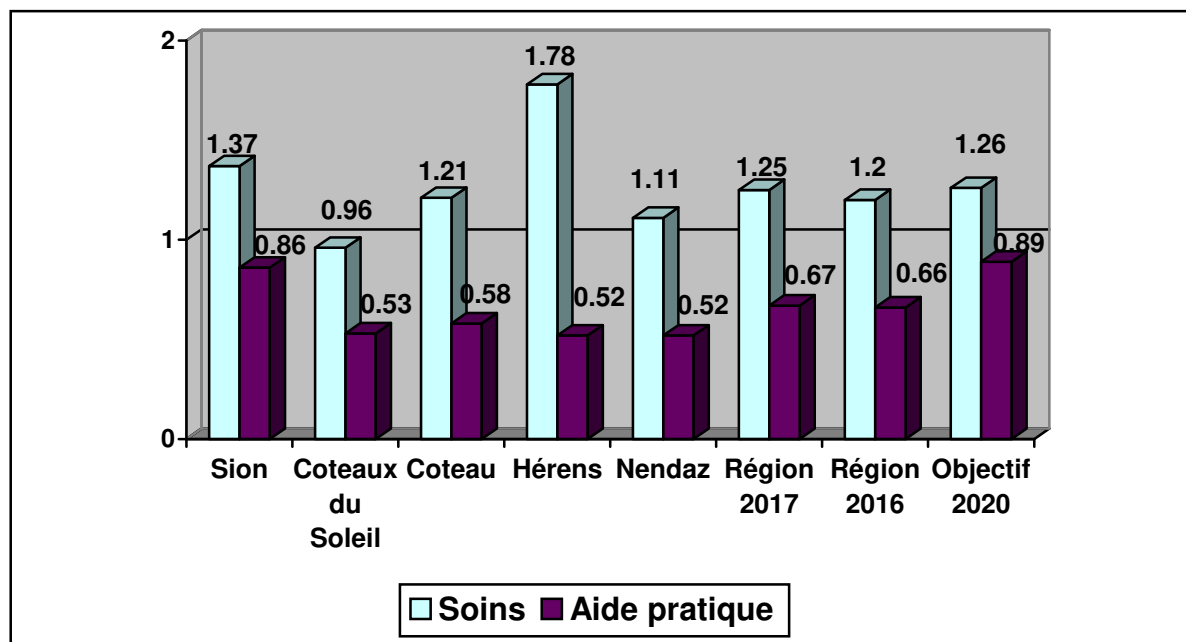
5.1. Nombre de visites effectuées par CMS



5.2. Heures facturées 2017



5.3. Heures d'aide et de soins par habitant en 2017

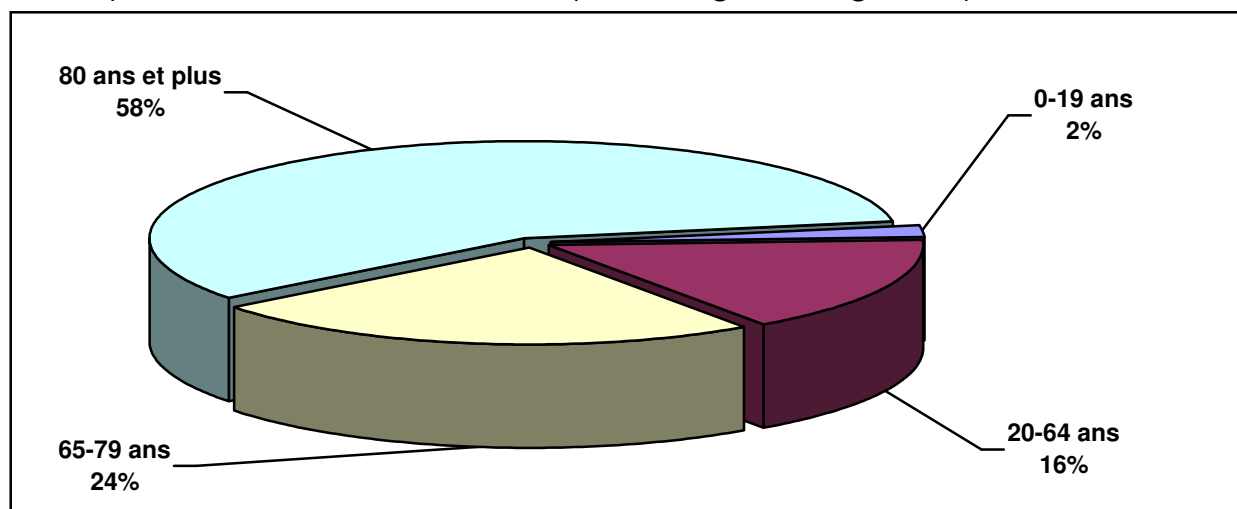


* **Objectif fixé dans la planification cantonale des soins de longue durée**

5.4. Situations suivies en 2017

	Nbre de situations	% de la population	Nbre d'heures moyen/an/situation
Sion	1511	4.3%	51.48
Coteaux du Soleil	646	3.0%	49.66
Coteau	597	3.7%	47.78
Hérens	291	4.3%	53.49
Nendaz	252	3.9%	41.85
REGION	3198	3.8%	49.89

5.5. Répartition du nombre d'heures par catégorie d'âge des patients



5.6. Consultations parents-enfants : Nombre de consultations et d'heures

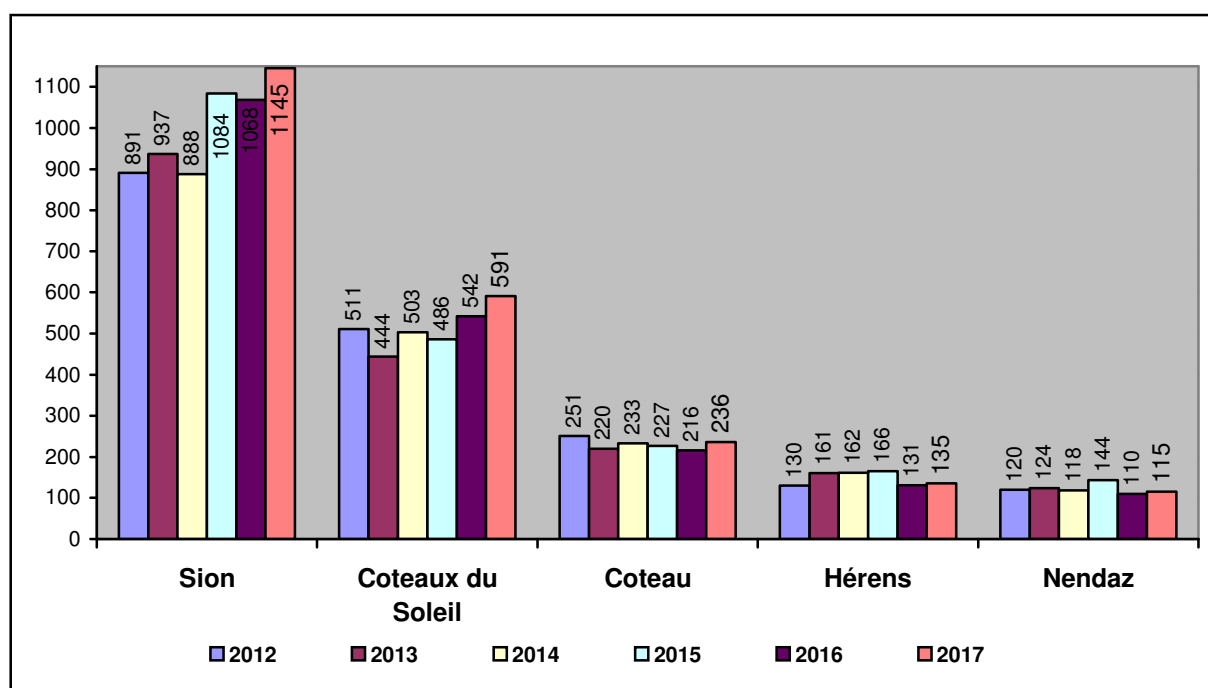
		Sion	Coteaux du Soleil	Coteau	Hérens	Nendaz	Total/moyenne
0 à 2 ans	Consultations	1495	988	730	273	263	3690
	Nbre d'heures	1039	815	490	244	238	2765
Temps moyen par consultation en minutes		1.05	0.69	0.82	0.67	0.89	0.90
2 à 4 ans	Consultations	144	134	24	47	33	378
	Nbre d'heures	126	121	18	43	28	370
Temps moyen par consultation en minutes		0.9	0.88	0.90	0.75	0.91	0.85

7. AIDE SOCIALE

7.1. Nombre de cas 2017

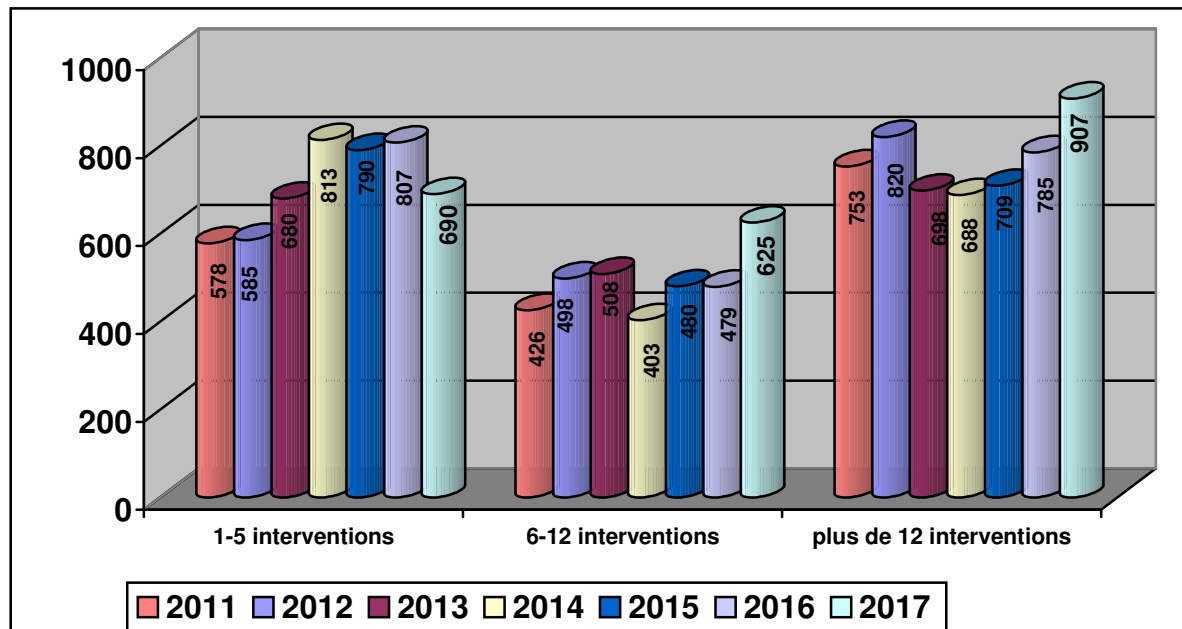
	Sion	Coteaux du Soleil	Coteau	Hérens	Nendaz	TOTAL
Nombre de cas	1145	591	236	135	115	2222
<i>dont dossiers aide sociale (LIAS)</i>	640	210	77	57	55	1039
<i>dont de dossiers non-financiers</i>	505	381	159	78	60	1183
<i>Nombre d'EPT AS*</i>	10.4	5	1.8	0.87	0.9	18.8
<i>Nbre d'EPT Administration</i>	6.7	1.15	0.5	0.18	0.3	8.83
Nbre d'EPT TOTAL	17.1	6.15	2.3	1.05	1.2	27.63
Nbre de dossiers financiers/EPT	37.43	34.15	33.48	54.28	45.83	37.60
% de la population ayant un dossier d'aide sociale	1.83%	0.97%	0.48%	0.84%	0.85%	1.21%

7.2. Evolution du nombre de cas



7.3. Nombre d'interventions

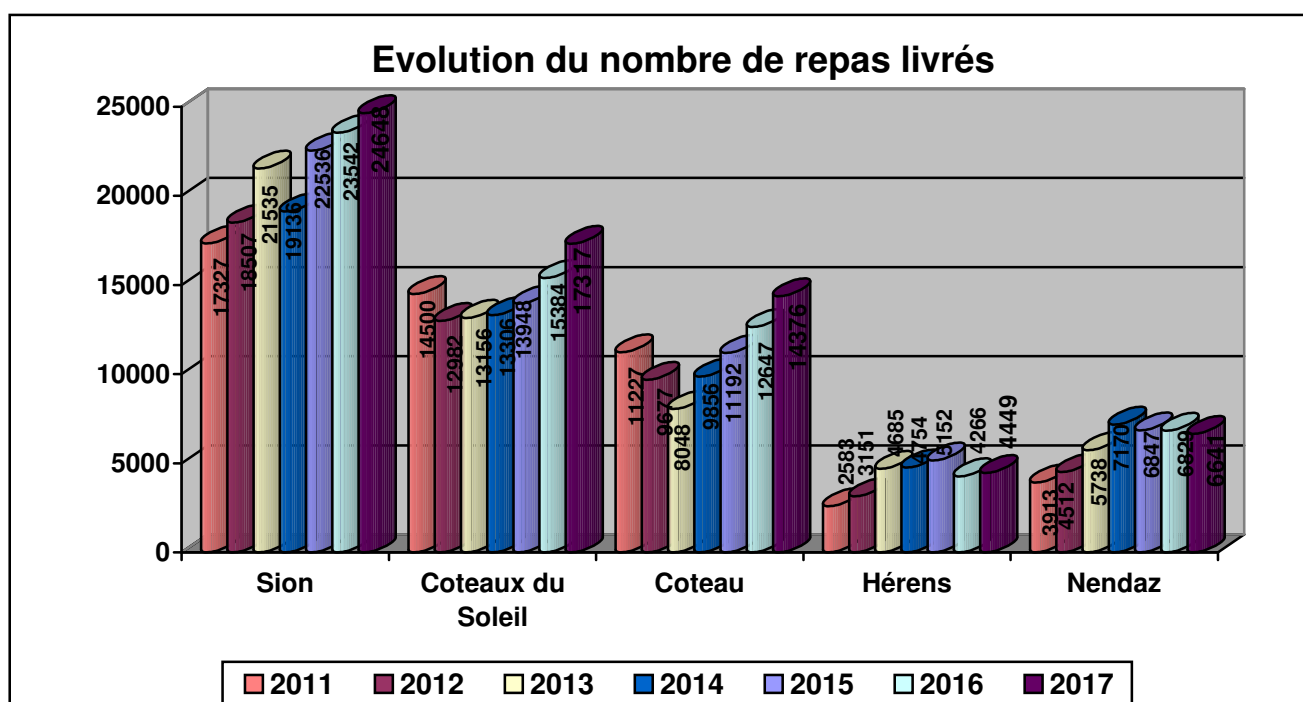
Certains dossiers exigent de multiples interventions alors que d'autres peuvent être réglés plus rapidement. Nous avons groupé les dossiers traités en 3 catégories en fonction du nombre d'interventions nécessitées.



8. ENTRAIDE BENEVOLE

8.1. Repas à domicile

	CMS Sion	CMS Coteaux du Soleil	CMS Coteau	CMS Hérens	CMS Nendaz
Nombre de bénéficiaires	228	123	134	47	55
Nombre de repas	24'648	17'317	14'376	4'449	6'641
Nbre de bénévoles	46	35	45	52	8
Prix des repas à domicile	12.-repas complet 8.50 demi-repas	12.50 repas complet 8.50 demi-repas	12.-	15.- repas complet 9.- demi-repas	12.-repas complet 8.- demi-repas
Défraiement des bénévoles	0.65/km	0.65/km	0.70/km	0.70/km	0.65/km
Repas préparés par	EMS, DSR et restaurants	DSR	EMS	EMS dès 01.02.2017	DSR
Subvention Loterie romande	9'976.25	7'634.45	4'735.80	1'963.35	3'650.15



8.2. Transports

	Sion	Coteaux du Soleil	Coteau	Hérens	Nendaz	TOTAL
Nombre de bénéficiaires	139	29	34	4	26	232
Nombre de transports	2'360	175	204	12	101	2852
Nbre de bénévoles	26	6	29	3	4	68

8.3. Accompagnement, visites

La plupart des CMS de la région assurent des accompagnements et des visites à domicile. En l'absence de statistiques fiables, il n'est pas judicieux de publier des chiffres dans ce rapport.

8.4. Remerciements

La lecture des chiffres figurant aux points précédents permet de constater la contribution essentielle des services bénévoles à l'action des professionnels des services médico-sociaux.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré tout au long de l'année, et exprimons notre reconnaissance pour leur disponibilité et leur dévouement.

9. Service régional d'ergothérapie

9.1. Introduction

Le service d'ergothérapie présente la particularité d'intervenir sur les 5 CMS de la région. Il est désormais doté de 2,7 EPT pour les ergothérapeutes et de 0.4 EPT pour le poste de responsable.

Si le nombre de nouveaux patients est resté stable sur l'ensemble de la région, il faut relever l'augmentation de 20% du nombre de séances dispensées (746 en 2016 et 901 en 2017). Une augmentation de l'effectif prévue pour le printemps 2018 va permettre de continuer à développer les prestations, mais également de promouvoir certains nouveaux domaines de compétences de l'ergothérapie.

La plupart des demandes portent sur l'adaptation du domicile et la prévention des chutes. Les besoins en traitements de rééducation, de maintien et de réadaptation dans les activités du quotidien ou de positionnement/prévention d'escarres représentent encore une part assez faible des interventions. On observe cependant une légère augmentation de demandes dans ces domaines par rapport aux 3 dernières années. L'apport spécifique des ergothérapeutes dans certains de ces domaines reste encore méconnu des autres professionnels en dépit de plus-values potentielles pour le patient, mais aussi pour les équipes soignantes. Il est important de poursuivre la promotion de l'ergothérapie afin d'améliorer la lisibilité et la compréhension du champ d'action de cette profession.

Dans une logique de santé et sécurité au travail, les ergothérapeutes offrent des prestations d'appui au personnel soignant pour ce qui concerne la manutention, la prévention du dos, que ce soit de manière générale ou plus ciblée dans des situations spécifiques.

En 2017, une formation PDSB (Principes de déplacement sécuritaire pour le bénéficiaire et le soignant) ayant pour but d'acquérir une réflexion spécifique, des outils pratiques concernant les mobilisations et les techniques de manutention, a ainsi été proposée au personnel soignant des 5 régions à 2 reprises.

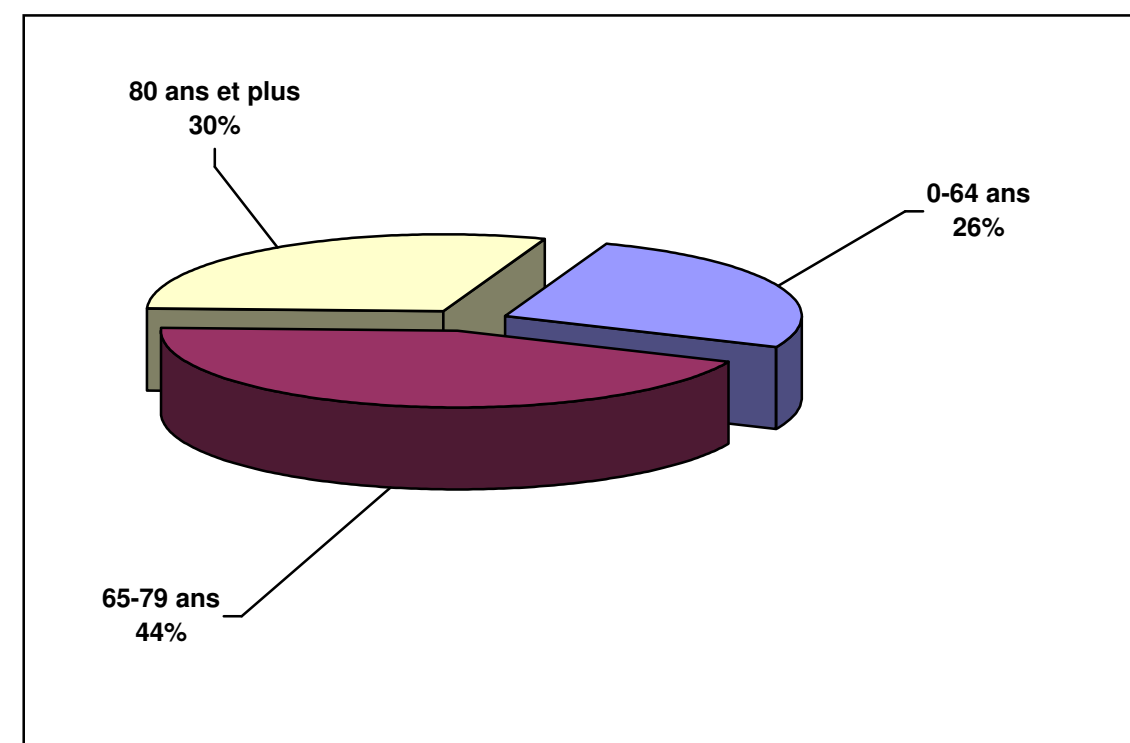
Des conseils pour l'aménagement des postes de travail ont été dispensés ponctuellement, afin d'optimiser les conditions de travail des collaborateurs.

Enfin, le service d'ergothérapie a également participé au projet de l'appartement Domino 3 en prodiguant des conseils d'aménagements et d'adaptation afin de penser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

9.2. Répartition subrégionale de l'activité

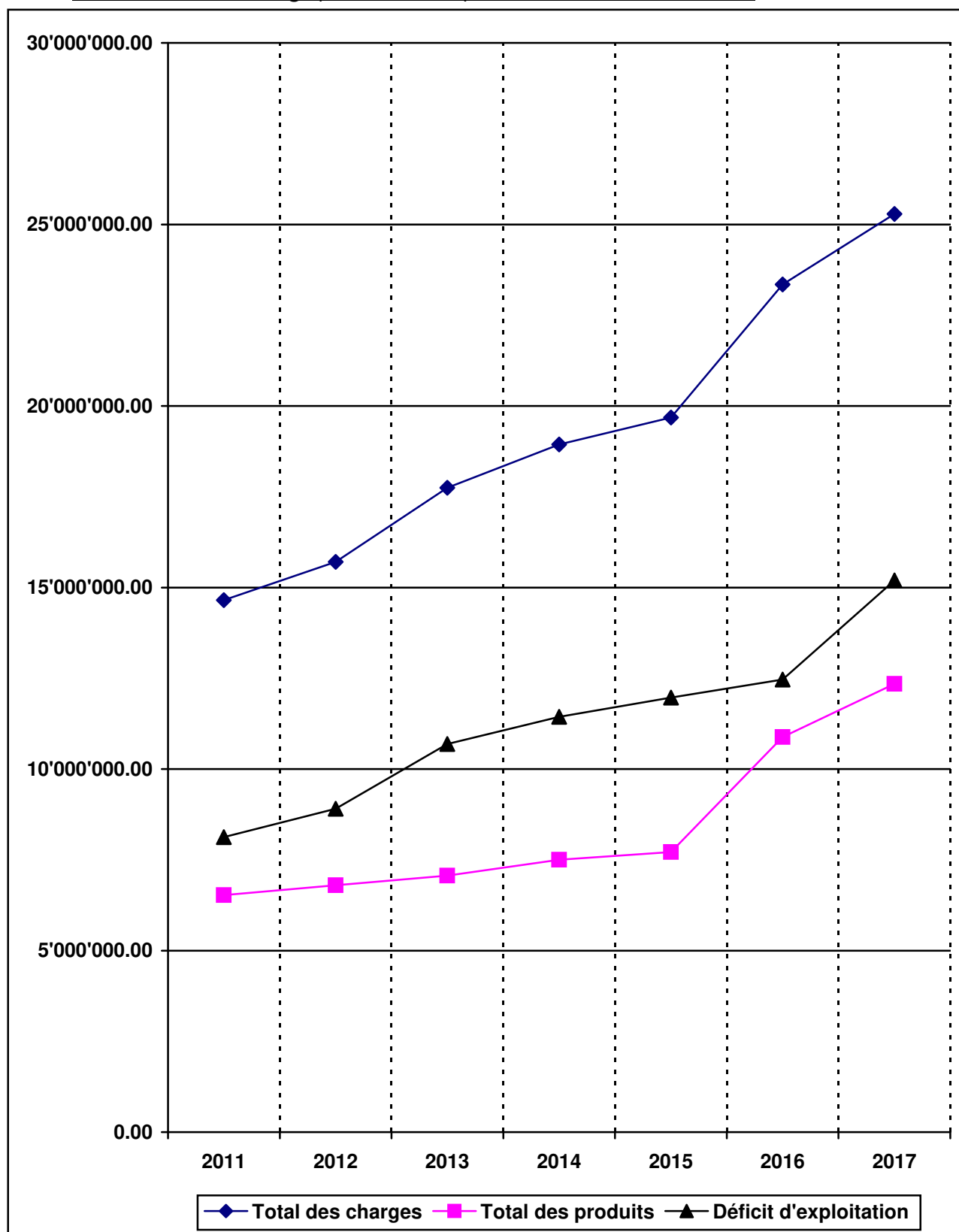
Nbre patients	Sion	Coteaux du Soleil	Coteau	Val d'Hérens	Nendaz	Total CMSR
2013	75	39	17	25	10	166
2014	71	37	17	16	13	154
2015	69	47	20	21	8	165
2016	104	39	23	20	16	202
2017	89	47	16	29	9	190

9.3. Répartition du nombre d'heures par catégorie d'âge des patients



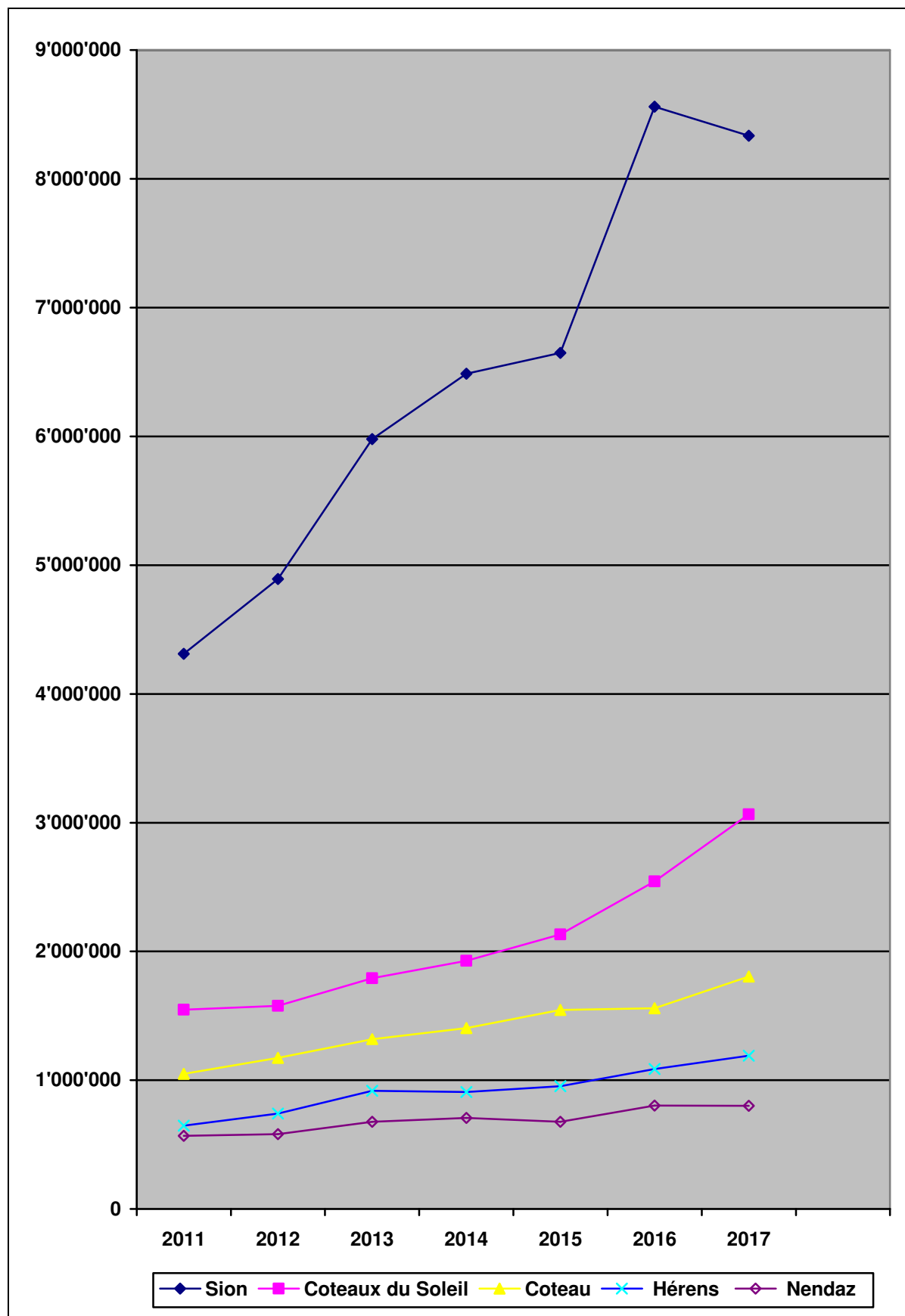
10. Comptes

10.1. Evolution chronologique des comptes consolidés du CMSR



N.B. Par souci de cohérence statistique, le déficit d'exploitation inclut les contributions résiduelles au coût des soins à charges des communes et du canton.

10.2. Evolution chronologique des déficits par CMS



N.B. Par souci de cohérence statistique, le déficit d'exploitation inclut les contributions résiduelles au coût des soins à charges des communes et du canton.